

Consommation : le blé transgénique

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/11/2003

Depuis plusieurs années, Monsanto expérimente en champ des variétés de blé génétiquement modifié pour tolérer le glyphosate (roundup ready) en Angleterre, en Argentine, au Canada et aux Etats-Unis. D'autres organismes expérimentent aussi du blé transgénique : l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich en Suisse ou Syngenta en Allemagne, qui a finalement renoncé à son essai. Monsanto a donc déposé une demande d'homologation au Canada - qu'il a retiré en décembre 2003, aux Etats-Unis et, en janvier 2004, en Afrique du Sud.

En Amérique du Nord, les professionnels de la filière blé craignent que cette autorisation ne remette en cause les exportations de blé vers l'Union européenne et le Japon. Notons que les producteurs du Montana et du Dakota souhaitent que soit décrété un moratoire sur la vente et l'ensemencement du blé transgénique. Par ailleurs, dans une lettre ouverte, Greenpeace dénonce le conflit d'intérêt du gouvernement canadien : d'une part, il a investi 800 000 \$ de fond dans l'élaboration du blé RR ; d'autre part l'Agence Canadienne d'Inspection des Aliments a modifié la procédure d'inscription variétale afin d'éliminer une disposition réglementaire relative à l'impact de l'introduction de nouvelles variétés sur le marché.

Sur le plan international, plusieurs Etats se sont déclarés opposés à l'importation de ce blé : l'Union européenne, le Japon, l'Indonésie, la Malaisie, l'Egypte, l'Arabie Saoudite et l'Algérie. En 2000, l'Algérie a importé 1,26 million de tonnes de blé du Canada, 0,41 des Etats-Unis et 2,56 de l'Union européenne. La production algérienne était de 0,76 millions de tonnes. Deux questions restent en suspens : d'une part, les futurs exportateurs de blé transgénique ont-ils les capacités à mettre en place une véritable double filière afin de préserver un blé conventionnel indemne d'OGM ? D'autre part, les pays importateurs ont-ils les moyens techniques de réaliser des contrôles aux frontières, afin de faire respecter leur décision souveraine ?

Adresse de cet article : https://infoogm.org/article_journal/consommation-le-ble-transgenique/